



<http://www.demains.org>

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE « DEMAINS »

**Samedi 16 octobre 2021,**

**de 10h à 16h, à Bouchemaine, salle Chevreière, 3 ter rue Chevreière**

Bonjour à tous, adhérents, donateurs et sympathisants,

Cette assemblée générale est décalée en fin d'année du fait des règles sanitaires en vigueur en 2021. A cette assemblée générale, nous présenterons les différents projets de nos partenaires, soutenus par DEMAINS ainsi que les résultats obtenus, au Nicaragua et en Inde (Andhra Pradesh et Tamil Nadu). Nous aborderons aussi les conditions particulières de nos partenaires.

Un point important sera abordé : **le renouvellement de membres du conseil d'administration :**

Cette année, une membre du conseil est sortante et ne peut se représenter car c'est son dernier mandat. En effet, les statuts indiquent que les élus ne peuvent faire que trois mandats successifs. Le conseil peut être composé de 9 membres maximum. Deux postes sont donc vacants, que l'assemblée générale pourra désigner.

L'année prochaine (2022) trois membres du conseil d'administration arriveront en fin de leur troisième mandat dont le président et le secrétaire. Pour que notre association continue à vivre, de nouveaux membres doivent rejoindre le conseil d'administration

**Nous faisons un appel** à ceux qui désirent participer plus activement à l'association pour qu'ils déposent une candidature au conseil d'administration.

Il y a en général, trois CA par an qui demandent un déplacement, soit à Paris, soit à Angers ; (les frais de déplacement sont pris en charge par l'association). L'un de ces CA suit immédiatement l'assemblée générale, puis un à l'automne et un en hiver. Depuis l'instauration des restrictions sanitaires, nos CA se déroulent principalement par visioconférences.

Pour l'organisation de cette assemblée générale, voir le bulletin d'inscription ci-joint.

**Merci de remplir ce bulletin d'inscription, et de le renvoyer avant le 15 septembre** pour que le groupe angevin puisse organiser au mieux.

D'autre part, pour que l'assemblée générale puisse être validée, il faut que le quorum soit atteint. Nous avons besoin des pouvoirs des adhérents qui ne participent pas à l'AG.

**Ci-joint le document à remplir si vous ne pouvez pas venir à l'Assemblée générale.**

Vous trouverez en pièces jointes,

- l'ordre du jour de l'Assemblée Générale,
- un bulletin d'inscription,
- un bulletin de candidature au Conseil d'Administration,
- un modèle de pouvoir pour ceux qui ne pourront pas être présents.

Toute demande d'informations complémentaires, ainsi que les bulletins d'inscription, sont à adresser à : Jean-Pierre et Catherine Rossignol, 15 rue de l'Aumônerie, 49080 Bouchemaine, Tél : 02 41 77 19 89 (avec répondeur en cas d'absence), [jpcrossignol@wanadoo.fr](mailto:jpcrossignol@wanadoo.fr)

Cordialement

Jean-Pierre Rossignol, Président

PS : Accueil-café à partir de 9h30 ; Un déjeuner-buffet froid vous sera proposé avec une participation aux frais.